



Légende: PAG

Parcelles	Bâiments existants
--- Délimitation de la zone verte	Bâiments projetés / en réalisation

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

HAB-1 Zone d'habitation 1	ECO-1 Zone d'activités économiques communales type 1
HAB-2 Zone d'habitation 2	ECO-2 Zone d'activités économiques communales type 2
MIX-A Zone mixte urbaine	ECO-3 Zone d'activités économiques régionales
MIX-V Zone mixte villageoise	ECO-4 Zone d'activités économiques nationales
MIX-R Zone mixte rurale	JAR Zone de jardins familiaux
BEP Zone de bâtiments et équipements publics	SPEC-E Zone spéciale - station à essence
REC Zone de sport et de loisirs	SPEC-F Zone spéciale Forêt
	SPEC-LE Zone spéciale - logements encadrés

PAP No / ZAD - Référence du Schéma directeur

PAP No	Représentation schématisée du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveaux quartiers"
COB	COB
COE	COE
COF	COF
COG	COG
COH	COH
COI	COI
COJ	COJ
COK	COK
COL	COL
COM	COM
CON	CON
COO	COO
COQ	COQ
COU	COU
COV	COV
COY	COY
COZ	COZ

Zone verte

AGR Zone agricole	PARC Zone de parc
FOR Zone forestière m	VERD Zone de verdure

Zones superposées

PAP approuvé par le Ministre de l'Intérieur, avec effet	Couleur pour projets de mobilité douce
Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"	Couleur pour projets de réfection et d'écoulement des eaux pluviales
Zone d'aménagement différé	Secteur protégé de type "environnement construit" - C
Zone de servitude "urbanisation"	Secteur protégé de type "environnement naturel et paysage" - N (à compléter)
AD Servitude "urbanisation - arboré"	Zone de bruit < 70dB(A) eq
CE Servitude "urbanisation - cours d'eau"	
CV Servitude "urbanisation - oasis verte écologique"	
EN Servitude "urbanisation - éléments naturels"	
HT Servitude "urbanisation - haute tension"	
IP Servitude "urbanisation - intégration paysagère"	
IS Servitude "urbanisation - bois"	
ZI Servitude "urbanisation - zone temporaire"	
ZH Servitude "urbanisation - zone humide"	

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives spécifiques relatives:

à l'aménagement du territoire	à la protection des sites et monuments nationaux
Décharge pour déchets inertes eq	Immobilier et objets classés monuments nationaux eq
à la protection de la nature et des ressources naturelles	Immobilier et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire eq
Zone protégée d'intérêt national - logement m	à la gestion de l'eau
Zone protégée d'intérêt national - non logement m	Zone inondable - HQ10 eq
Zone protégée d'intérêt communautaire - Plan de Prévention de l'Inondation 2000 - "Zones inondables" eq	Zone inondable - HQ100 eq
Plan de Prévention de l'Inondation 2000 - "Zones de protection spatiales" eq	Zone inondable - HQ extrême eq

Indications complémentaires (à titre indicatif)

Biotopes protégés (selon leur hauteur) eq	Conduites électriques aériennes eq
Habitats d'intérêt protégés Art. 17 (selon leur hauteur) eq	Réseau du SES eq
Canalisations	
Cours d'eau / Faux stagnantes eq	
Courbes de niveau, équidistance 5 m eq	

Limite de la commune

Fond de plan: Administration du Cadastre et de la Topographie
Plan cadastral numéroté (PCN) - Exercice 2010

Projekt: UEP Mondercange Umweltbericht Phase 2

Thema: Flächen im PAG-Projekt Mondercange 2

Karte Nr.: 2b Datum: Juli 2018

Maßstab: 1:7.500

Plangrundlage: © ORIGINE CADASTRE: DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Auftraggeber: **GEMEINDE MONDERCANGE**

Oeko-Bureau
Ecologie / Aménagement du territoire
Didactique de l'Environnement

Büro Postfach 44 L-3701 Rumelange
Tel.: (352) 56 20 20 Fax: (352) 56 53 90
www.oeko-bureau.lu
email: oeko@oeko.lu